19e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport, Monaco 4 novembre 2026

Solène Charuau, Présidente du Comité de direction de l'APES

Adoption de l'ordre du jour

La conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport a lieu tous les deux ans. A chaque fois, elle met en exergue une thématique forte, qui reflète les priorités de l'Etat hôte et de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe, à travers l'adoption d'un projet de résolution.

Cette année, la thématique sera l'accès à un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants et les jeunes, en écho au ferme engagement de le Principauté de Monaco en faveur de la protection des enfants dans le sport et au travail de fond réalisé par l'APES à travers le projet « Donnons de la voix ».

Cette thématique sera le fil conducteur de cette journée. Elle nous conduira ce matin à la construction d'un engagement politique et institutionnel commun en faveur d'un sport plus sûr et plus sain. Puis les intervenants à la table ronde mettront en perspective les défis et les mesures présentés dans le projet de résolution. Les chefs de délégation seront ensuite invités à exprimer leur soutien à cet engagement.

L'après-midi, nous nous tournerons vers l'avenir et vers la mise en œuvre de la résolution ministérielle. Après une table ronde d'experts, une session interactive permettra aux chefs de délégation d'échanger sur les bonnes pratiques, les défis et les pistes d'action.

À l'issue de la conférence, les chefs de délégation des États membres de l'APES se retrouveront pour une réunion à huis clos consacrée aux priorités et différents axes de travail de l'Accord partiel.

La préparation du programme et du projet de résolution a été coordonnée par le Secrétariat de l'APES, sous la supervision du Bureau du Comité de direction de l'APES, avec la préoccupation constante de l'intégration d'une expertise pointue et d'une consultation élargie. Trois phases de consultation ont ainsi été organisées, avec le Comité consultatif de l'APES, les délégations ministérielles, les services et instances concernés du Conseil de l'Europe *[Conventions sport, le Secrétariat du Comité de Lanzarote, les secrétariats du GREVIO et du GRETA, ainsi que la Division de la jeunesse]*.

La perspective des jeunes a également été prise en compte. Un groupe de 50 jeunes, réunis lors d'un événement organisé par l'APES le 26 mai à Strasbourg, a formulé des recommandations sur les thèmes de la conférence et sur le projet de résolution.

Enfin, le pool d'experts internationaux sur un sport sûr de l'APES a contribué à enrichir ce projet de résolution, et travaille déjà à l'élaboration d'outils qui joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la résolution ministérielle. Il s'agit notamment de lignes directrices pour un recrutement plus sûr et d'un module de formation sur la protection des enfants dans le sport.

Pour conclure, je souhaite souligner que cette année encore, le Comité de direction de l'APES a décidé d'ouvrir cette conférence à l'ensemble des États membres et des États observateurs auprès du Conseil de l'Europe.

Nous invitons ceux qui n'ont pas encore adhéré à l'APES à rejoindre notre accord partiel. Leur participation renforcera le dialogue politique multilatéral dans le domaine du sport.

Je vous souhaite une journée intéressante et des débats fructueux. Puissions-nous, à l'issue de nos échanges, adopter une résolution qui donne une impulsion nouvelle à nos efforts en faveur d'un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants et les jeunes.